

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER



Bureau de Vérifications Techniques
31, Rue de Montjean
94 266 FRESNES CEDEX
FRANCE

TEL : 01 46 68 50 30
FAX : 01 46 68 53 35

S.A.S. au capital de 82 650 Euros RCS CRETEIL B 309 306 918 APE 7701/743B

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE

N° 3916
Indice 1

Demandeur : TIAG-INDUSTRIES
Gare de Corèze
19800 SAINT PRIEST DE GIMEL FRANCE

Site de production :
F-19800 Saint Priest de Gimel

DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Transport par route : ADR (Partie 6), à jour au 01/01/2005
- Transport par chemin de fer : RID (Partie 6), à jour au 01/01/2005
- Transport par voie navigable : ADNR (Partie 6), à jour au 01/01/2005
- Transport par voie maritime : Code IMDG (Partie 6), à jour au 01/01/2005
- Transport aérien : DOC OACI 9284 AN905 (Partie 6), à jour 2003/2004

DESCRIPTION DU TYPE D' EMBALLAGE N° d'ordre 3606B

- Fabricant : TIAG INDUSTRIES / F-19800 Saint Priest de Gimel
- Code d'emballage : 1H1
- Type, matériau : Jerricane, Plastique
- Mode de fabrication : Extrusion-soufflage
- Référence commerciale : JERRICANE 60 L - 2,5 kg
- Matière première constitutive : Pehd Finathene 56020 S (Total Petrochemicals)
- Densité : 0,952
- Melt index 190°C 21,6 Kg : 2,1g / 10 min
- Plans : FT/26 - RTS504869c, RTS504954a
- Capacité nominale : 60 L
- Capacité réelle : 63 L
- Poids à vide (tare) : 2,52 = (2,5 + 0,02) Kg
- Dimensions extérieures hors tout : 0,322 x 0,407 x 0,584 m
- Epaisseur minimale : 1,8 mm
- Fermetures : Bonde 2" + joint Pe - fab. : Greif Fermetures - réf. : Plastiplug BCS 56 x 4 6N
(Identification R15/A1)
Bonde 3/4" + joint Pe - fab. : Greif Fermetures - réf. : Plastiplug 3/4" FL
(Identification R21/R13)
- Manutention : Une poignée moulée sur le dessus + une poignée optionnelle à l'arrière
- Décompression : Néant
- Particularités : Sans

DOMAINE D'UTILISATION AGREE Marchandises dangereuses liquides dans les conditions suivantes :

- Groupe d'emballage : II,III
- Densité maximale : 1,6
- Pression de vapeur maximale autorisée à +50°C : 171 kPa
- Gerbage : hauteur : 3 m

NB : La compatibilité chimique, si elle est exigée par les prescriptions réglementaires, doit faire l'objet d'un certificat complémentaire
Sauf pour les produits assimilés à l'eau en respectant les conditions indiquées ci-dessus

EPREUVES ET MARQUAGE :

Résultats d'épreuves satisfaisants, selon rapport : BVT 255414 indice 0 du 29/11/1999

Modèle de marquage à apposer sous réserve du respect des dispositions réglementaires:

U
n 1H1 / Y 1,6 / 200 / - - *
F / BVT 255414 / TIAG INDUSTRIES

* se reporter à l'annexe au Certificat d'agrément

Délivré à Fresnes,

Le 15/03/2005

Pour une durée de 5 ans

Un exemplaire du Certificat d'agrément est transmis au Ministère chargé des transports.

Le Responsable du laboratoire agréé
Mme E.FRAGU

